

**ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES
ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT
DÉCISION DÉFINITIVE CONSÉCUTIVE À UN REFUS**

notifiée au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid ou du Protocole de Madrid

I. Office qui notifie la décision définitive: **Office de la propriété industrielle de la République tchèque
Antonína Čermáka 2a, 160 00 Praha 6
République tchèque**

II. No de l'enregistrement international faisant l'objet de la décision définitive: **1153526**
No de l'enregistrement de base: **211876**

III. Nom du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la décision définitive:
SLOVAN MARKETING, s.r.o., Odbojárov 9, SK-831 04 Bratislava, Slovaquie

- IV. La marque est refusée pour tous les produits et/ou services
 La marque est protégée pour tous les produits et/ou services
 La marque est admise pour les produits et services suivants:

Tous les produits et services des classes 9, 16, 25, 28 et 38.

Cl. 35 - Services d'intermédiaire en affaires commerciales; services de vente au détail de vêtements de sport, de chaussures de sport, d'équipements de sport et d'articles de sport; organisation d'événements sociaux et de concours à buts commerciaux ou de publicité.

Cl. 41 - Montage de programmes radiophoniques et de télévision; production de films sur bandes vidéo; enregistrement (filmage) sur supports de son et d'images; fourniture d'informations en matière de culture; services en matière de culture; mise à disposition d'installations sportives; mise à disposition d'installations pour la remise en forme physique et la régénération; organisation d'événements culturels et sociaux; mise à disposition d'installation d'éducation; organisation de cours pour moniteurs des métiers de la forme, entraîneurs et arbitres; publication de textes (autres que textes publicitaires); location d'articles et d'équipements pour les sports; location matériel de sport; location d'installations pour la remise en forme physique et la régénération.

V. Date à laquelle la décision définitive a été prononcée: **18.11.2014**

Référence de l'Office No: **237183**

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie la décision définitive:

